

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 2

Artikel: Légendes qu'il ne faut pas laisser s'accréditer
Autor: Mages, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus nocifs pour les abeilles, ont fait leur apparition sur le marché suisse. Il s'agit de combinaisons phosphorées désignées sous le nom de « B 404-Folidol » et « Etilon » dont la grande toxicité, aussi bien pour les hommes que pour les abeilles, a déjà été signalée, à plusieurs reprises, par des journaux apicoles. (Eckert 1948, Bröcker 1949, Reisinger, etc.).

Il est certain qu'en prenant des précautions lors de l'utilisation des produits à base d'arsenic, de D.D.T., d'Hexa ou de Phosphore, les pertes massives d'abeilles pourraient être évitées. Les précautions à prendre sont les suivantes :

1. Eviter de traiter les plantes en fleurs visitées par les abeilles en tenant compte également des mauvaises herbes et des fleurs des prairies poussant sous les arbres fruitiers.
2. N'effectuer les traitements qu'aux heures où les abeilles sortent le moins.
3. Avertir les apiculteurs du voisinage afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires.
4. Bien observer les quantités et les concentrations indiquées par le mode d'emploi.

En observant strictement ces mesures, les usagers, non seulement préserveraient l'apiculture de gros dommages et s'éviteraient le paiement d'indemnités, mais par la création d'une bonne entente entre l'agriculture, l'apiculture et l'industrie chimique, ils assureraient, à nos abeilles, une protection beaucoup plus efficace que toutes les dispositions légales.

Légendes qu'il ne faut pas laisser s'accréder

Préparation de la bouillie larvaire par l'abeille

D'aucuns prétendent que la bouillie larvaire est préparée dans le jabot de l'abeille. C'est inexact, car le jabot ne reçoit que du miel et de l'eau, mais jamais de pollen. Il serait pratiquement impossible à l'abeille de le reprendre dans son jabot. Du reste on ne trouve pas de pollen dans le jabot, soit entier, soit digéré. Si l'abeille veut utiliser du pollen, elle ne peut le faire que lorsque le jabot est vide de miel. La bouche de l'estomac, appelée aussi proventicule, peut être amenée à l'entrée de l'œsophage dans le jabot. Après avoir été broyé par les mandibules et les mâchoires de la bouche de l'estomac, le pollen passe directement dans l'intestin moyen, qui est le véritable estomac digestif de l'abeille. Seules les parties internes (intines) du grain de pollen sont utilisées ; la partie externe (exine) ou l'enrobage est donc cutanisée. Par conséquent, cette matière étant inutilisable, elle est rejetée d'abord dans la partie postérieure du tube digestif, puis dans le gros intestin (rectum) et enfin expulsée à l'extérieur de la ruche.

La bouillie larvaire est produite de la manière suivante : une fois

les grains de pollen débarrassés des parties inutilisables, lorsque la digestion est terminée et que la bouillie larvaire est à point, donc assimilable, l'abeille ramène la bouche de l'estomac à la sortie de l'œsophage dans le jabot et peut dégorger en partie le contenu de l'intestin moyen qui est, comme nous l'avons déclaré plus haut, le véritable estomac digestif de l'abeille. Le proventicule n'est pas seulement une valve, mais un filtre garni de poils qui empêche les matières non assimilables de passer dans l'œsophage et qui pourraient être malencontreusement distribuées aux larves. Ces dernières ne reçoivent que de la nourriture ne laissant aucun déchet. Il ne peut en être autrement, parce que l'intestin n'est raccordé à l'estomac moyen que le sixième jour du stade larvaire, c'est-à-dire au moment où l'abeille opère la cellule.

Le grain de pollen est protégé par une matière cireuse, sorte de propolis dont l'abeille tire profit et qui lui permet de nettoyer les cellules qui ont contenu du couvain.

(A suivre.)

L. MAGES.



PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES du 11 décembre 1949 au 10 janvier 1950

Aire-Genève, altitude 365 m. diminution 1300 gr. — Chêne-Bourg, altitude 378 m. diminution 1500 gr. — Bex I, altitude 430 m. diminution 1300 gr. — Delémont, altitude 440 m. diminution 600 et 500 gr. — Territet, altitude 474 m. diminution 2150 gr. — Marnand, altitude 481 m. diminution 400 gr. — Bex II, altitude 500 m. diminution 600 gr. — Senarcens, altitude 586 m. diminution 750 gr. — Vuarrengel, altitude 650 m. diminution 750 gr. — Rue, altitude 650 m. diminution 1200 gr. — Broc, altitude 729 m. diminution 600 gr. — Saicourt, J.-B., altitude 750 m. diminution 600 gr. — Chézard, altitude 760 m. diminution 800 gr. — Sainte-Croix, altitude 1090 m. diminution 700 gr. — L'Etivaz, altitude 1144 m. diminution 350 gr. — La Manche-Rougemont, altitude 1272 m. diminution 950 gr. — Morges : temp. moyenne 2,2°, pas de neige. Sorties des abeilles 27-déc. et les 6, 7 et 9 janvier., diminution 700 gr. Précipitation 44 mm.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, altitude 391 m. diminution 750 gr. Température minima —5, maxima 21 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 51 et 102 %. Le baromètre entre 696 et 716 mmHg. Pluie 7 jours avec 42 mm. — Marcelin s/Morges, altitude 398 m. diminution 600 gr. Température minima —2, maxima 19,5 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 36 et 90 %. Le baromètre entre 724 et 732 mmHg. Précipitations 11 jours avec 39,7 mm. — Delémont, altitude 440 g. diminution 1000 gr. Température minima —5, maxima 10 degrés. Le baromètre a oscillé entre 711 et 729 mmHg. — Cernier, N. altitude 825 m. diminution 1000 gr. Température minima 6,2, maxima 6,3 degrés. Pluie 3 jours avec 61,1 mm. L'hydrographe a oscillé entre 57 et 100 %. — Châteauneuf, altitude 510 m. diminution 100 gr. Température minima —6,4, maxima 20 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 19 et 98 %, le baromètre entre 697 et 713 mmHg.